**Réunion du Conseil Municipal du 09 juin 2023 à 19 h 00**

Présents : Guy VADROT, Françoise GÉNERMONT, Isabelle TISSIER, Patrice GUÉRINONI, Bruno DROUARD, Pierre FLANDIN, Isabelle GUÉRINONI, Florian LEGENDRE, Gisèle MEUNIER, Adrien VASSEUR

Absents : Lucien LAMBERTS (Pouvoir P. FLANDIN).

Secrétaire de séance : Françoise GÉNERMONT

**I – Approbation du procès-verbal de la réunion du 13/04/2023**

Le Conseil Municipal approuve le PV à l’unanimité des présents.

**II – Désignation des délégués et suppléants pour l’élection des sénateurs**

Vu le décret n°23257 du 06/04/2023du portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30/03/2023, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Patrice GUÉRINONI, Pierre FLANDIN, Florian LEGENDRE, Adrien VASSEUR. La présidence du bureau est assurée par ses soins

**Elections des Délégués**

Les candidatures enregistrées : M. Guy VADROT, M. Patrice GUÉRINONI, Mme Françoise GÉNERMONT

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11

- bulletins blancs ou nuls : 1

- Suffrage exprimés : 10

- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

M. Guy VADROT : 7

M. Patrice GUÉRINONI : 2

Mme Françoise GÉNERMONT : 1

Ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales : M. Guy VADROT

**Elections des suppléants**

Les candidatures enregistrées : Françoise GÉNERMONT, Patrice GUÉRINONI, Bruno DROUARD, Pierre FLANDIN, Isabelle GUÉRINONI

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins :11

- bulletins blancs ou nuls : 0

- Suffrage exprimés : 11

- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Françoise GÉNERMONT :10

Patrice GUÉRINONI : 09

Bruno DROUARD : 11

Pierre FLANDIN : 1

Isabelle GUÉRINONI : 1

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales : Françoise GÉNERMONT, Patrice GUÉRINONI, Bruno DROUARD.

**III - Lavoir**

Le Maire présente un devis de l’entreprise RAGOT d’un montant de 5 214,00 € HT pour la réfection de l’enduit intérieur du lavoir de la Douée.

Il informe le Conseil Municipal que le projet recevrait les subventions suivantes :

* 10 % du montant HT par la CCTBC
* 1000 € de la Fondation du Patrimoine
* 200 € de la Camosine

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander d’autres devis, un à l’entreprise CHAPEAU et un autre à l’entreprise FERRERA.

**IV – Décision modificative de crédit**

Le Maire informe qu’il convient d’inscrire la somme de 17 220 € au lieu de 18 000 € (soit 7,5 % des dépenses réelles).

Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité des présents.

**V – Aménagement sécuritaire**

Le Maire présente au Conseil Municipal les devis suivants :

Parking (6 places) : Devis JEANNIN : 1 191,80 € (retire son offre)

 Devis DROUARD : 3 980,50 € HT

 Devis Pousseaux : 4 300,12 € HT

Le Conseil Municipal accepte le devis de l’entreprise DROUARD TP.

Rond point : Devis DROUARD : 1 800,00 € HT

 Devis Pousseaux : 1 109,00 € HT

Le Conseil Municipal accepte le devis de l’entreprise DROUARD TP.

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander les subventions d’amende de police et la DCE.

**VI - Mise en sécurité de la Mairie**

Suite à la tentative de cambriolage des bâtiments de la Mairie, le Conseil Municipal charge le Maire de se renseigner auprès d’Orange et de M. Lucien LAMBERTS pour l’installation de caméras.

Déchets sauvage :

Vu l’ampleur des dépôts sauvages et dangereux pour les usagers, le Conseil Municipal charge le Maire de s’assurer que l’arrêté d’autorisation d’installer un système de vidéo protection est toujours en vigueur et de demander une nouvelle autorisation de vidéo surveillance sur le domaine privé de la Commune.

**VII - Divers**

* 14 juillet : Réunion préparatoire le 05 juillet 2023
* Salle communale : Le Conseil Municipal décide d’inscrire « Réunion privée » sur la porte de la salle communale lorsque celle-ci est louée
* M. LEGENDRE demande s’il est possible de mettre des barrières entre sa propriété et la salle communale. Le Conseil Municipal charge le Maire de se renseigner sur les tarifs de clôture.
* Transports scolaires : La commission pour les transports scolaires est dissoute ; Mme Gisèle MEUNIER et Mme Isabelle GUERINONI en étaient les représentantes.

La Maison de Pays doit envoyer un mail à la commune pour l’informer de la marche à suivre pour l’avenir.

* M. FLANDIN demande que la commune achète une cuve à eau pour l’arrosage des fleurs et que Christophe arrose.

M. LEGENDRE propose d’en donner une.

* M. FLANDIN demande e nettoyage de l’étang : Le Maire l’informe que ce n‘est pas possible pour le moment pour des raisons écologiques.
* Intervention de M. Adrien VASSEUR :

« Je souhaite me positionner de façon solidaire au côté de la présidente du comité des fêtes, qui a subi récemment la violence d’une convocation en gendarmerie à la suite d’un dépôt de plainte visant l’ensemble du collectif associatif qu’elle représente. (Il est d’ailleurs assez comique d’identifier parmi les signataires un ancien président du comité qui n’a pas organisé une seule assemblée générale ordinaire durant son mandat… Bref).

Cette affaire a toute sa place dans l’instance qui nous rassemble aujourd’hui. Elle traite de vie communale, et implique très directement des représentants du conseil. Je vous remercie par avance de votre attention. Ce ne sera pas très long. C’est une démarche incontournable, nécessaire. La parole doit pouvoir circuler, les langues se délier, dans un processus de résilience et pour le bien de tous.

Rassemblés en conseil municipal, nous portons un projet fort pour la commune, que je résumerai ainsi, « en prendre soin ». Prendre soin de ce bien commun. Nous nous sommes engagés à venir nourrir, ici-même, des échanges, des débats, à confronter nos désaccords, parfois, jusqu’à trouver un point d’équilibre dans nos délibérations. Nous poursuivons cette entreprise, complexe, pour nous permettre de vivre le mieux possible, ensemble, sur ce petit bout de terre, malgré nos différences qui peuvent être nombreuses et clivantes : différences générationnelles, professionnelles, politiques, religieuses, familiales… Aussi ce « vivre ensemble » suppose quelques règles que nous pourrions situer du côté de la morale, de l’éthique, une éthique emprunte d’écoute, de respect.

Cette posture éthique me semble avoir été largement bafouée dans l’histoire récente de notre communauté. C’est là ce qui me pousse à prendre la parole, bien que je porte ici, en arrière-plan, une parole collective, et je reviendrai sur ce collectif.

Je suis conseiller municipal, et je porte aussi d’autres « casquettes ». Je suis père de famille, je suis travailleur social et responsable de plusieurs services sur le département, je suis investi dans le tissu associatif et trésorier de deux associations locales. Je crois investir ces différentes sphères avec honnêteté. Or, je me trouve atteint dans mon intégrité, dans ma dignité, dans mon engagement, mis en cause, mis en doute, sur la place publique. Je crois utile de m’adresser à la personne qui s’acharne à attaquer de front le pacte social qui nous uni, en s’appuyant non pas sur des faits, mais sur des fantasmes, et qui pensait peut-être avoir été suffisamment habile pour ne pas être identifié.

Monsieur. J’ai été élevé dans la culture du « commun », dans le souci du collectif. Je me suis engagé très tôt dans des espaces associatifs, des associations étudiantes, des clubs de sport, plus tard, dans un collectif de musiciens, puis un comité des fêtes.

Membre actif de ce formidable espace de projets, au service du « commun », je me suis inquiété, avec d’autres, il y a quelques années, d’un réel risque de disparition pure et simple de l’association.

Nous avons œuvré à reconstituer, tant bien que mal, un tissu suffisamment solide pour porter à nouveau un projet simple : participer à la vie communale, proposer des espaces de rencontres, animer, fédérer. Puis, ce petit groupe prêt à relancer la machine associative s’est trouvé freiné par les restrictions de l’ère Covid.

Au sortir de cette période, constatant à nouveau une situation figée et un risque de dissolution, les quelques administrateurs encore présent ont pu s’engager dans une opération de sauvetage (oui Monsieur, ce que vous vous plaisez à identifier comme une sorte de « putsch » n’est autre qu’un sauvetage…), pour maintenir un équilibre associatif, assainir des comptes impactés par des prélèvements de frais bancaires, et relancer enfin une dynamique de projet, en restant toujours ouvert à tous, aux bonnes volontés, à tous ceux qui le souhaitent… Nous avions et avons toujours à cœur de prendre soin de l’héritage de nos anciens, de respecter une tradition communale résolument ancrée dans la valeur forte du « commun ».

Monsieur, sachez au passage, que pour accéder à une gestion des comptes associatifs, il faut s’appuyer sur une procédure en bonne et due forme, afin de lever tous les leviers de sécurité fort heureusement mis en place par l’établissement bancaire. Et si vous aviez assisté à la dernière Assemblée Générale à laquelle vous avez été invité, comme l’ensemble des habitants du village, vous auriez eu accès, en toute transparence, à l’intégralité des comptes. Et vous auriez pu ainsi constater leur sincérité et leur régularité.

Nous continuons à donner de notre personne et de notre temps pour soutenir avec fierté le fait associatif auquel nous tenons. A la bassesse de petites manœuvres souterraines, nous répondons par les actes, concrets, au service de tous. Pendant que vous répandez, ou plutôt épandez vos boniments, nous sommes sur le terrain, nous mouillons notre maillot pour une cause que nous croyons juste, et au sein de laquelle il y a une place pour chacun.

A la division, au repli sur soi, au détricotage du contrat social, nous opposons l’union des forces vives, l’ouverture et la croyance en un monde plus solidaire.

N’imaginez surtout pas que nous nous engagerons dans un long échange épistolaire avec vous – nous vous savons adepte des courriers publics et autres pétitions inutiles qui vous font brasser du vent – nous préférons dépenser notre énergie à des actions plus constructives.

Monsieur, vous semblez enclin à vous tirer quelques balles dans le pied et il ne fait aucun doute que les blessures que vous vous êtes infligées mettrons bien longtemps à cicatriser (à ce sujet, le support du divan serait sans doute plus efficace). Vous ferez peut-être le choix de rester sur cette ligne hostile, sombre et malveillante. De notre côté, par la force des projets que nous continuerons à construire, ensemble, nous nous tournons vers un avenir prometteur et lumineux.

Demain encore nous animerons avec énergie et engagement l’espace public pour une cause juste : rassembler ceux qui le souhaitent de façon inconditionnelle autour d’un projet commun, prendre du plaisir plutôt que haïr... »

L’ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 10